

COMPTE RENDU DU BUREAU DU 24 juin 2011

Étaient présentes : Francine CATHELAIN, Elisabeth CHOCHOY, Sophie DELAHAYE, Joëlle HERSANT, Elodie JAUFFRET, Bénédicte KERMADEC, Myriam LAINEY EL MEZIANE, Mathilde MÉLÈSE, Valérie PÉCHEUR et Chloé RUDOLF.

Rédaction du CR : Elisabeth CHOCHOY

Correction du CR : Joëlle HERSANT

Rappel sur la confidentialité de la liste « Cris et chuchotements ».
N'oublions pas qu'en adhérant à l'association, nous nous engageons à respecter une clause de confidentialité (même envers les amis de la profession) concernant les informations diffusées sur la liste, ainsi que tout ce qui y circule.

Bénédicte va demander à Valérie que le secrétariat complète le bulletin d'adhésion en ce sens.

1°) POINT INTER ASSOCIATION ET CR MÉDIATEUR, CNC, SÉNAT, SYNDICAT POUR LA C. C. C. (cf. les mails, C. R. de l'Inter Association... que vous avez reçus...)

Résumé des évènements :

- un rendez-vous avait été pris avec Mme ROQUES du CNC le 5 mai laquelle a provoqué un rendez-vous avec le Médiateur pour que la CCC, que veut le Ministre de la Culture, puisse exister.
- Le CNC est l'interlocuteur des Salariés, CELA EST DIT DANS LEURS STATUTS.
- Pas de carte professionnelle tant qu'il n'y a pas de CCC. L'Inter Association propose un nom : certificat de qualification professionnelle.

Conclusion :

- redemander un rendez-vous avec le Médiateur pour nous expliquer la nouvelle CCC. Il faut lui préciser plus les choses (voir questionnaire sur les conditions de travail sur les longs métrages ces 3 dernières années tenu par Bénédicte. Si vous ne l'avez pas encore rempli, n'hésitez pas à le faire et à le lui retourner.)
- Selon Monsieur POZDEREC, le salaire médian pour un technicien cadre serait de 28 000 € par an.
- Le statut d'intermittent est très important, il faut chercher une stratégie pour faire avancer la situation.
- Faut-il institutionnaliser les films sous financés ? Nous refusons l'appellation de « films fragiles » LSA a donné son avis à l'inter-assoc suite à la réunion du bureau, nous sommes contre que les films sous financés soient institutionnalisés dans la nouvelle CCC et nous sommes méfiants sur le tableau des équivalences car c'est un forfait déguisé.
- Le technicien va subventionner les producteurs !

- En septembre le SNTPT et le SNTR ORGANISERONT ENSEMBLE une AG en invitant tous les techniciens syndiqués ou non à débattre et chacun pourra donner son avis sur les propositions de la CCC. Soyez tous présents ce jour.
- Les associations ont un poids auprès des Producteurs. Il est recommandé de lancer une proposition de réunion Inter Associations pour connaître la position de chaque association vis-à-vis de la CCC en vue de préparer le rendez-vous avec le Médiateur par rapport à ses propositions.

2°) CIRCULAIRE DÉONTOLOGIQUE

Lma / aoa/ arda /arc / afsi sont d'accord pour soutenir la formulation N°1 + acfda
L'AFSI soutien la formulation N°1 mais ne signe pas, mais l'AFSI diffusera sur son site cette formulation.

Formulation N°1

« Si dans une équipe de tournage, le poste de scripte n'est pas pourvu, les associations professionnelles suivantes recommandent à leurs membres et au-delà aux professionnels de leur branche de ne pas pallier ce manque en faisant prendre en charge ses attributions par un quelconque autre membre de l'équipe, les attributions et responsabilités respectives des postes étant précisées dans nos définitions de fonctions. C'est non seulement une question d'éthique, de respect et de défense de nos métiers, mais aussi de solidarité interprofessionnelle. »

Formulation N°3

L'arc approuve aussi la formulation N°3 ils ont 2 choix, afc, afcf, afar, afr optent pour la formulation N°3.

« Si dans une équipe de tournage ou de post-production un poste n'est pas pourvu, les associations professionnelles suivantes recommandent à leurs membres et au-delà aux professionnels de leur branche de ne pas pallier ce manque en faisant prendre en charge les attributions du dit poste par un quelconque autre membre de l'équipe, les attributions et responsabilités respectives des postes étant précisées dans nos définitions de fonctions. C'est non seulement une question d'éthique, de respect et de défense de nos métiers, mais aussi de solidarité interprofessionnelle. »

Le bureau de ce jour décide, difficilement, de retenir la formule N°3, il faut que l'on demande à l'inter association si les signataires de la formulation N°1 rejoignent notre décision car il faut prendre une seule formulation officielle.

LSA est plutôt surprise du peu de solidarité de l'inter association concernant ce point délicat.

4°) FÊTE DE L'ÉTÉ

La fête de l'été est proposée le samedi 3 septembre elle commencera à 16 H sur des questions essentielles, en guise de mise en bouche, telles la Convention Collective du Cinéma, les salaires, la double grille (TABLEAU DES ÉQUIVALENCES), les divers questionnaires et tous sujets à votre convenance. Nous espérons ces

discussions très animées et nous ferons une belle invitation. Puis enfin la fête débutera.

Pensons à inviter de futures adhérentes (surtout si elles sont européennes, ne serait-ce pas l'occasion de leur faire connaître notre charte déontologique ?!)

Question posée : y aura-t-il des invitations externes pour cette fête de l'été.

Dossier suivi par Mathilde et Nathalie.

5°) RETOUR DÉFINITIF SUR LES ADHÉSIONS merci à Nathalie pour la réponse à son dossier même si elle n'était pas présente ce soir nous en avons pris note.

- 4 adhérentes n'ont pas réglé leur cotisation, situation sans doute due à des difficultés financières.
- 5 personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion.

Nous demandons au web Master de rayer ces 9 personnes. Les noms sont à disposition nous ne les divulguons pas dans le CR par discrétion.
Nathalie s'occupe du cas Julie PERIOLLAT.

6°) LA LISTE ADHÉRENTES M. A. J.

Aurore va pouvoir mettre la liste à jour avec ce dernier point adhésion.

7°) SONDAGE RAPPORT IMAGE

Sur 72 adhérentes, 37 réponses réparties comme suivent.

- Prise en charge du rapport image pour justifier une Assistante :
18 Scriptes dont :
 - 1 est prête à noter des informations spécifiques,
 - 3 tentent de le laisser à l'équipe image.
- Refus de prendre en charge le rapport image en y parvenant la plupart du temps :
10 Scriptes
- Refus de prendre en charge le rapport image mais n'y parvenant pas toujours :
5 Scriptes
- Refus de prendre en charge le rapport image même si l'équipe image ne veut pas le faire :
4 Scriptes

C'est plutôt positif mais néanmoins un effort reste à faire.

8°) INVITATION DU FESTIVAL DU FILM EUROPÉEN AUX ARCS EN DÉCEMBRE

Jeune festival datant de 2009 : Info Joëlle 1^{er} contact, dossier repris par Bénédicte.

Il peut être intéressant qu'il y ait une scripte dans le jury, rarement sollicitée au moment des festivals, cela permettrait d'offrir ce regard sur les films. Nous pourrions donc accepter à condition d'être officiellement invitées à participer au jury. BEN le leur proposera s'ils la rappellent en octobre.

9°) LES BADGES : POINT BEN

La facture du graphisme des badges a été réglée en mars par Bénédicte mais on ne sait pas si la fabrication a été demandée.
Dossier repris par Valérie et Elisabeth.

10°) CALENDRIER DES ATELIERS

Concernant l'atelier Pôle Emploi, Aurore n'a pas beaucoup avancé et apprécierait beaucoup d'être aidée par l'un ou l'une d'entre nous. (cf. son mail du 24/06/2011)

L'atelier négociation sera reporté à la rentrée. La fête de l'été sera une bonne occasion par exemple pour en fixer la date.

11°) LETTRE ADP (AGRÉMENT film J. J. ANNAUD) RETOUR CNC

Le bureau a envoyé, au nom de LSA, un courrier en RC au CNC pour contester l'agrément du film de J. J. ANNAUD, ce courrier était pour soutenir la lettre de l'ADP au CNC, toutes les associations en ont fait de même. POUR L'INSTANT RIEN NE BOUGE AU CNC L'AGRÉMENT N'EST PAS DONNÉ MAISIL NE FAUDRAIT PAS QU'IL SOIT DONNÉ EN DOUCE PENDANT L'ÉTÉ.

12°) RDV CAROLINE CHAMPETIER

Caroline CHAMPETIER voulait nous voir pour discuter du rapport image, or le point a déjà été soulevé avec l'AFC, il est donc inutile de la rencontrer. Dossier Betty

13°) ABONNEMENT AU FILM FRANÇAIS

Francine s'en occupe. Il faut s'inscrire au nom de LSA et savoir si le code qui nous sera donné pourra servir à tous les membres de l'association.

14°) TABLEAU DES CONDITIONS PRATIQUÉES DANS LE CINÉMA

Concernant le questionnaire mis en place par Bénédicte, au sujet des conditions salariales, qui portait sur les années 2009-2010-2011 et sur 21 films :

- **9,5 %** des films étaient rémunérés au dessus du minimum syndical,
- **33 %** étaient rémunérés au minimum syndical, parfois forfaitisés,
- **57,5 %** étaient largement en dessous du minimum syndical.

Nous rappelons qu'il est important d'envoyer votre situation salariale sur les longs métrages que vous avez faits sur ces 3 dernières années afin d'apporter des éléments de discussion pour la CCC.

Pour cette même raison, nous allons mettre en place un questionnaire, **strictement confidentiel**, portant sur vos salaires durant ces 5 dernières années soit de 2006 à 2010.

Ce dossier sera suivi par Elisabeth.

15°) DIVERS

- Question à poser au SNTPT : la réévaluation des salaires du cinéma de 2 à 3% n'est pas prise en compte par l'USPA. Y a-t-il une réévaluation automatique annuelle et une obligation de l'appliquer aux salaires ? QUI LE FAIT ?
- Bénédicte a relevé sur "La Feuille n°2", publiée par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et Formation dans l'Audiovisuel, qu'ils font référence à 18 fiches métier, et que seule celle concernant notre métier est mal formulée (ils font la différence entre "scripte télévision" et "scripte cinéma"). Il faudrait que le bureau, le secrétariat ou les présidents les joignent pour préciser la formulation.

La réunion s'est terminée peu après mon départ pour prendre mon RER mais les discussions ont mené bon train jusqu'à 1 H 30.

Nous remercions chaleureusement Joëlle de nous avoir reçues et lui souhaitons bon repos qu'elle a bien mérité.

Bon mois de Juillet à toutes et tous et au prochain bureau fin juillet en espérant qu'il ne soit pas annulé.

NB: MME ROQUES SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CNC DEMANDE QUE LA PROFESSION LUI FASSE REMONTER TOUTES LES DÉRIVES QUE NOUS RENCONTRONS SUR LES FILMS CINÉMA ET TV, CONVENTION USPA PAS RESPECTÉE, GRAND NOMBRE DE STAGIAIRES CONVENTIONNÉES PAR FILM, LA SÉCURITÉ SUR LES PLATEAUX, SALAIRES, HEURES DE PRÉPA... SI NOUS VOULONS QUE LE CNC FASSE SON RÔLE DE GENDARME IL FAUT QU'ELLE SOIT INFORMÉE. N'HÉSITEZ PAS À LUI FAIRE DES MAILS ET À DIFFUSER SON ADRESSE : maylis.roques@cnc.fr ELLE N'AGIRA PAS MAIS CELA LUI PERMET DE FAIRE UN CONSTAT QUE L'ARGENT DU CNC N'EST PAS UTILISÉ COMME IL LE DEVRAIT, CELA RESTE CONFIDENTIEL, VOUS POUVEZ AUSSI ÉCRIRE ANONYMEMENT.

Elisabeth CHOCHOY